**DOSSIER D’INSCRIPTION 2025-2026**

**SECTION SPORTIVE RUGBY MIXTE**

|  |  |
| --- | --- |
| NOM Prénom :Né(e) le : à Sexe  🞎 Féminin 🞎 MasculinAdresse :Code postal : Ville : |  Photo |
| Classe à la rentrée 2025 : LV1 : LV2 : |
| Etablissement actuel :Option : Activité AS : |
| Club sportif : |
| RESPONSABLE LEGAL 1NOM Prénom :Mère / Père / Tuteur *(rayer la mention inutile)*Adresse :………………………………………………….. ……………………………………………………Code postal : Ville :Téléphone :Adresse mail :Signature : | RESPONSABLE LEGAL 2NOM Prénom :Mère / Père / Tuteur *(rayer la mention inutile)*Adresse :………………………………………………….. ……………………………………………………Code postal : Ville :Téléphone :Adresse mail :Signature : |

|  |  |
| --- | --- |
| Classe actuelle |  |
| **Bilan scolaire**Nom du professeur principal : | Maîtrise des compétences et résultats :*(joindre relevé LSU pour CM2 ou bulletins T1 et T2 dès la 6è)*Attitude et comportement : |
| **EPS *(pour les actuels collégiens****)*Nom du professeur d’EPS : | Bilan des capacités physiques :Attitude, comportement et investissement :Avis sur l’intégration de l’élève à la section Rugby : |
| **Bilan sportif *(pour les élèves inscrits en club)***Nom du club :Nom de l’entraineur : | Bilan des capacités physiques et techniques :Attitude, comportement et investissement :Avis sur l’intégration de l’élève à la section Rugby : |

**CHARTE OPTION RUGBY**

Article 1 : Règlement intérieur à la section sportive :

- respect du règlement intérieur de l’établissement.

- assiduité et comportement en classe et en vie scolaire.

 - assiduité et comportement à l’activité sportive

 - respect envers les autres.

- en cas du non-respect de ces points l’élève peut être exclu du dispositif.

Article 2 : Formation du citoyen :

Formation des élèves aux rôles de JO à l’UNSS (arbitrage, coaching, organisation et reporter pour certains élèves). La capacité à prendre part à des rencontres ou à les organiser. S’ouvrir vers l’extérieur en ayant des d’accès au club sportif. La capacité à prendre part à l'activité dans le respect des règles, de l'arbitre ou du juge, des adversaires et des partenaires. La connaissance du règlement de l'activité pratiquée. Les aptitudes à arbitrer ou à juger. S’inscrire dans des démarches sanitaires (hygiène et suivi santé (voir médical).

Article 3 : Formation du joueur(se) :

- La capacité à s'inscrire dans un niveau de pratique plus élevé et plus exigeant.

- La capacité à produire les efforts nécessaires pour progresser dans tous les domaines.

- La capacité à prendre part à des rencontres. - Développer les techniques offensives et défensives dans une APSA.

 - Développer la tactique et la stratégie offensives dans une APSA.

Article 4 : Relation à la famille :

- Les familles inscrivent leur enfant de manière volontaire.

- Lors des ouvertures vers l’extérieur les familles seront prévenues par écrit et auront le droit de décision.

 Article 5 : Parcours Sportif :

Les élèves s’engagent pour une année scolaire, à minima. En cas de respect de la charte et des différents articles, les élèves continueront leur parcours sportif sur l’ensemble du cycle 4. A partir de sa participation et son engagement dans la section, l’élève pourra valider des compétences du socle commun en cycle 3 et cycle 4. L’élève s’engage à s’inscrire à l’Association Sportive.

Article 6 : Autorisation Droit à l’Image (cocher votre choix) :

 □ J’autorise durant l’année scolaire mon enfant à être pris en photo et à être filmé durant son activité Rugby afin de publier des supports.

□ Je n’autorise pas mon enfant à être pris en photo ni à être filmé durant son activité rugby.

Signatures

**Dossier d’inscription**

Les dossiers sont à retirer :

* Sur le site du collège Ronsard : www. <http://clg-pierre-de-ronsard-tours.tice.ac-orleans-tours.fr>
* Dans les écoles, auprès des professeurs de CM2.
* Au collège Ronsard, auprès du secrétariat.

Le dépôt des dossiers d’inscription se fera par courrier à l’adresse ci-dessous avant

le **3 avril 2025**.

**Collège Ronsard**

**63 rue du colombier**

**37100 Tours**

**Tél : 02.47.54.58.79**

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Un dossier complet comprend :

* Le dossier d’inscription dûment rempli avec photo
* Copie du livret scolaire unique CM2 (pour les élèves entrant en 6ème) ou les bulletins trimestriels 2024-2025 pour les collégiens.
* 1 enveloppe timbrée (20g) préremplis à votre adresse postale
* Copie du PAI, PPRE, PAP ou PPS si élève concerné.
* Certificat médical pour les élèves de 4ème et 3ème.
* Lettre de motivation

**Calendrier**

* **3 avril 2025** : Date limite de retour des dossiers d’inscription au collège par voie postale.
* **23 avril 2025 de 13h30 à 15h30** : Tests pratiques au stade de la Chambrerie,2-4 rue de Tartifume,37100 Tours
* **29 avril 2025** : Résultats des sélections envoyées aux familles par voie postale

**Contact**

En cas de questions éventuelles, veuillez prendre contact par mail avec :

**M. ROBIN Julien** : enseignant d’EPS de la Section Sportive Rugby

julien.robin@ac-orleans-tours.fr

Précisez « section sportive rugby » dans l’objet de votre mail et laissez vos coordonnées afin d’être recontacté.